



PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS)

COMPOSANTE REGIONALE.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

AMI N°/SE/SEA/UAM-AFC/P2-P2RS/SPM du 2023
0000001 *CAF* *17 AOÛT 2023*

Recrutement d'un (e) Consultant (e), Expert (e) en passation des marchés pour l'Unité Régionale de Gestion du P2-P2RS

Secteur : **Agriculture-sécurité alimentaire**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-C00-072**

Référence de l'Accord de financement : **Don n°2100155042220 du 13 mars 2023**

1. Le Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût de la Composante régionale du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de Consultant(e), Expert(e) en passation des marchés pour l'Unité Régionale de Gestion du P2-P2RS.

2. Placé sous la supervision directe du Coordonnateur régional du projet P2-P2RS et sous l'autorité conjointe du coordonnateur PRA SAN et du chef de l'unité en coordination de la passation des marchés(U-CPM) du CILSS, le Consultant, Expert en passation des marchés sera directement responsable des activités de passation des marchés de la Composante régionale du P2-P2RS au niveau du CILSS. En outre, il travaillera en étroite collaboration avec les autres entités du Secrétariat Exécutif du CILSS. Il est le répondant de la Banque africaine de développement (bailleur du projet) au sein de l'Unité Régionale de Gestion du P2-P2R pour toutes les questions relatives aux activités de passation des marchés de la Composante régionale du P2-P2RS.

De manière spécifique et non limitative, le Consultant, Expert en passation des marchés accomplira les principales tâches suivantes :

(i) Au titre de la planification des acquisitions

- Planifier à travers un Plan de passation des marchés (PPM) conforme au modèle-type en vigueur de la Banque africaine de développement (BAD), l'ensemble des acquisitions de la Composante régionale du projet financées en partie ou en totalité sur les ressources de la Banque, conformément à l'Accord de Financement du projet, au rapport d'évaluation du projet, et au Plan de travail annuel budgétisé (PTAB) approuvé par la Banque ;

- Veiller à l'actualisation annuelle et autant que de besoin du Plan de passation des marchés (PPM) afin de refléter les besoins réels d'acquisition du projet et les impératifs de mise en œuvre des processus d'acquisitions.

(ii) Au titre de la conduite des processus d'acquisitions

- Veiller à la mise en œuvre du Plan de passation des marchés tel qu'approuvé par la BAD et conformément aux délais de passation des marchés prescrits ;
- Veiller à la conduite des processus d'acquisitions des biens, travaux et services de consultants de manière diligente, efficace et efficiente conformément aux méthodes et procédures d'acquisitions de la BAD ;
- Assurer, en étroite collaboration avec les structures bénéficiaires, la finalisation des spécifications techniques des biens et travaux à acquérir ainsi que des termes de référence pour la sélection des consultants ;
- Elaborer les dossiers d'appel d'offres, les dossiers de demandes de propositions, les dossiers de consultation de fournisseurs et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations requises avant leur lancement ;
- Elaborer les avis d'appel d'offres, les avis à manifestation d'intérêts suivant les modèles en vigueur et procéder à leur publication dans les supports requis après l'obtention des approbations requises ;
- Organiser et participer aux séances d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et d'attribution des marchés ;
- Elaborer les procès-verbaux d'ouverture des plis, les rapports d'évaluation des offres ainsi que les procès-verbaux d'attribution de marchés, et obtenir les approbations requises ;
- Elaborer les notifications d'intention d'attribution des contrats, les notifications de résultats et les avis d'attribution des marchés et veiller à leur transmission aux soumissionnaires et publication dans les supports requis ;
- Elaborer les projets de contrats, et veiller à ce que ces documents reçoivent les approbations requises, et soient signés par les parties contractantes ;
- Informer la Banque de toutes les plaintes reçues sur les processus de passation des marchés et veiller à leur traitement conformément aux règles et procédures applicables de la BAD.

(iii) Au titre de la gestion des contrats

- Elaborer une stratégie de gestion des contrats afin d'assurer efficacement le suivi de leur exécution conformément aux clauses contractuelles ;
- Proposer des outils de gestion et de suivi des contrats permettant d'apprécier le niveau de performance au niveau l'exécution des contrats ;
- Participer aux opérations de réception des biens livrés par les fournisseurs ;
- Veiller à l'évaluation des performances des fournisseurs, entrepreneurs et consultants à l'issue de l'exécution des marchés.

(iv) Au titre du rôle d'assistance, de conseils, de coordination et de renforcement des capacités en passation des marchés

- Conseiller utilement le Coordonnateur, les membres de l'Unité de gestion du projet, les partenaires d'exécution ainsi que les structures bénéficiaires du projet sur les règles et procédures de passation des marchés de la Banque applicables au projet ainsi que sur les problèmes liés à la passation des marchés du projet ;
- Conseiller efficacement les membres des commissions d'évaluation des offres et d'attribution des marchés sur les dispositions des dossiers de consultation ainsi que les règles et procédures de passation des marchés applicables en la matière ;
- Assurer la coordination et apporter l'assistance technique nécessaire pour la passation des marchés au profit de la Commission climat pour la Région du Sahel (CCRS) et de l'Agence Panafricaines pour la grande muraille verte (APGMV) dans le cadre des acquisitions du projet prévues pour ces structures bénéficiaires ;
- Apporter l'appui technique nécessaire au CILSS pour le pilotage du programme à l'échelle régionale y compris dans la sélection des cabinets pour l'audit des comptes du programme ainsi que la mise en œuvre des activités nationales à caractère régional ;

- Assurer le renforcement des capacités en passation de marchés des membres de l'URGP, des membres des commissions d'attribution des marchés, des partenaires d'exécution et structures bénéficiaires du projet sur les méthodes et procédures d'acquisitions de la BAD.

(v) Au titre de la tenue de l'archivage des documents de passation des marchés

- Mettre en place un système de classement et d'archivage physique et électronique des documents de passation des marchés conformément aux exigences de la BAD en la matière;
- Veiller au classement chronologique et à l'archivage exhaustif de tous les documents de passation des marchés permettant de retracer toutes les étapes des processus de passation et d'exécution des contrats y compris la phase de paiement des contrats.

(vi) Au titre de la production des rapports d'activités sur la passation des marchés du projet, la participation aux missions de supervision et l'assistance aux missions d'audit des marchés

- Elaborer les rapports trimestriels d'activités sur la passation des marchés y compris la situation d'exécution du Plan de passation des marchés (marchés prévus, marchés signés, marchés en cours de passation, marchés non déclenchés, liste des marchés signés y compris montants et attributaires, difficultés rencontrées au niveau de la passation et/ou de l'exécution des marchés, recommandations, etc...);
- Mettre en place des mécanismes et outils de gestion et de suivi au niveau de la passation des marchés y compris l'élaboration de statistiques de gestion permettant d'apprécier le niveau de performance de la passation des marchés ;
- Participer aux missions de supervision de la passation des marchés du projet et mettre à la disposition du Bailleurs les informations nécessaires sollicités au niveau de la situation des acquisitions du projet ;
- Assister les différentes missions d'audit des marchés en mettant à disposition des auditeurs ou/et de la Banque les documents et informations sollicités aux fins de revue ;
- Travailler étroitement avec l'unité de gestion financière du CILSS afin de suivre les engagements et d'établir les prévisions de décaissement du projet.

Le Consultant, Expert en passation des marchés (SPM) sera basé au Secrétariat Exécutif du CILSS à Ouagadougou (Burkina Faso). Il pourrait éventuellement effectuer des déplacements en dehors de son lieu d'affectation notamment dans les pays bénéficiaires ou d'intervention du CILSS. La langue de travail est le Français.

3. Le présent poste est un poste de Consultant financé sur les ressources du P2-P2RS et n'est donc pas un poste de membre du personnel du CILSS régi par le Statut du personnel du CILSS. Le Consultant, Expert en passation des marchés sera recruté pour une durée de trente-six (36) mois à compter de la date de signature de son contrat. Cependant, la poursuite de son contrat d'une année à l'autre jusqu'à terme est subordonnée à l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances sur la base des critères de performance définis dans les termes de référence de son poste. Le contrat pourrait être éventuellement prorogé pour une durée à convenir d'accord partie en fonction des nécessités de service et sous réserve des disponibilités budgétaires et de l'avis de non-objection du Bailleurs ; mais dans tous les cas, cette durée ne saurait excéder la date de clôture du projet.

4. Les performances du Consultant, Expert en passation de marchés seront évaluées annuellement par le CILSS sur la base des critères minimum ci-après pour lesquels des indicateurs associés/correspondants seront définis d'accord partie dans le contrat :

- Le taux annuel d'exécution du Plan de passation des marchés (PPM) ;
- Le nombre et le montant de contrats signés au cours de l'année considérée par rapport aux prévisions ;
- Le respect des délais de passation indiqués dans le Plan de passation des marchés ;
- La maîtrise des règles et procédures de passation des marchés de la BAD y compris la qualité et conformité des documents de passation des marchés ;
- La qualité du classement et de l'archivage des dossiers de passation des marchés ;
- La qualité des rapports trimestriels d'activités sur la passation des marchés et le respect du délai de transmission des rapports sur l'année considérée.

5. Le profil requis pour le présent poste de Consultant, Expert en passation des marchés se présente comme suit :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC+5 ;
- Une certification en passation des marchés publics serait un atout ;
- Justifier d'au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle en passation des marchés publics dont un minimum de cinq (5) ans de pratique en qualité de Spécialiste en passation des marchés dans le cadre de projets de développement financés par les Banques multilatérales de développement (BMD), notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale et la Banque islamique de développement ;
- Avoir une bonne maîtrise des méthodes et procédures de passation des marchés de la Banque africaine de développement ;
- Avoir bénéficié de formations sur les règles et procédures de passation des marchés des Banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement) ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de traitement de textes et les tableurs dans un environnement Windows (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Bonnes capacités de compréhension et de résolution des problèmes liés à la passation des marchés publics ;
- Être organisé, proactif, méticuleux et rigoureux dans le travail ;
- Avoir la capacité de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Esprit d'équipe, de leadership, d'initiative et bonnes relations interpersonnelles ;
- Sens élevé de la responsabilité et de l'intégrité ;
- La maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est essentielle.

6. Le Secrétaire exécutif du CILSS invite à présent les consultants individuels qualifiés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission.

Les dossiers de manifestation d'intérêts ou de candidature devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Secrétaire Exécutif du CILSS et portant en objet le titre du poste et les références de l'avis à manifestation d'intérêt ;
- Un Curriculum Vitae récent, daté, signé et faisant ressortir les diplômes, formations, expériences en passation des marchés y compris le nom des projets et des bailleurs, les compétences et aptitudes du candidat pour la mission, avec mention de trois références professionnelles ;
- Une copie du ou des diplôme (s) ;
- Une copie des attestations/certificats de service fait ou certificat de travail attestant les expériences professionnelles du candidat telles que mentionnées dans son CV ;
- Une copie des certifications en passation des marchés.

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque, édition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'examen des manifestations d'intérêts.

La sélection sera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;

- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
I – Qualifications Générales	30
Diplôme <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Diplôme de niveau BAC+5 = 8 points</i> ▪ <i>Certification en passation des marchés = 2 points</i> 	10
Expérience générale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle en passation des marchés publics - <i>Huit (8) ans d'expérience : 18 points</i> - <i>Plus de huit (8) ans d'expérience : 0,25 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 2 points</i> 	20
II – Adéquation pour la mission	70
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir au minimum cinq (5) ans de pratique en qualité de Spécialiste en passation des marchés dans le cadre de projets de développement financés par les Banques multilatérales de développement (BMD), notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale et la Banque islamique de développement : - <i>Cinq (5) années d'expérience : 50 points</i> - <i>Plus de cinq (5) années d'expérience : 1,25 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 10 points</i> 	60
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonne maîtrise des règles et procédures de passation des marchés de la Banque africaine de développement : <i>1 point par année d'expérience en passation des marchés dans un projet financé par la Banque africaine de développement</i> 	4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formations en passation des marchés sur les règles et procédures de passation des marchés des Banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement) : <i>1 point par formation justifiée par une attestation de formation.</i> 	4
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une bonne maîtrise des logiciels de traitement de textes et les tableurs dans un environnement Windows (Word, Excel, Powerpoint) : - <i>Maîtrise d'un logiciel : 1 point</i> - <i>Maîtrise de deux logiciels : 1,5</i> - <i>Maîtrise de trois logiciels : 2 points</i> 	2
Total	100

En cas d'égalité de points entre des candidats classés en première position, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre d'années d'expérience en qualité de Spécialiste en passation des marchés dans le cadre de projets de développement financés par la Banque africaine de développement.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux

suivantes : **Secrétariat Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, bâtiment annexe, porte n°505, de 8 à 16 heures.**

Les expressions d'intérêts rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **04 SEPT 2023** à 10 heures et porter expressément la mention **«Recrutement d'un (e) Consultant (e), Expert (e) en passation des marchés pour l'Unité Régionale de Gestion du P2-P2RS» :**

À l'attention : Dr Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)
2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, Rez-de Chaussée, porte n°114
03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso
Tél : 00226 25 49 96 00
A : frederic.conseiga@cilss.int
Copie à : geraldine.gnankambary@cilss.int et hinsa.adamou@cilss.int

Le Secrétaire exécutif

Dr Abdoulaye Mohamadou





**PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA
RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET
NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS)
COMPOSANTE REGIONALE**

TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un (e) Expert (e) en passation des marchés
pour l'Unité Régionale de Gestion du P2-P2RS**

Juillet 2023

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) est une initiative conjointe du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et de ses Etats membres pour engager des actions vigoureuses destinées à renforcer la résilience des ménages ruraux sahéliens face à la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles. Il s'inscrit dans une approche régionale à long terme (période de 20 ans soit quatre phases de 5 ans chacune) pour répondre aux engagements de la BAD en faveur du renforcement de la résilience des populations du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Après la mise en œuvre de la première phase qui a circonscrit son intervention dans une zone de concentration couvrant sept (07) pays sahéliens, le CILSS vient de signer avec la BAD une deuxième phase de 5 ans qui va concerner neuf pays membres du CILSS à savoir le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Cette deuxième phase du P2RS, conçue sur la base des acquis de la 1ère phase, cadre avec les engagements pris par la BAD, le CILSS, la Commission Climat pour la région du Sahel (CCRS) et l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) pour renforcer la résilience et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Le P2-P2RS constitue, également, la 1ère opération d'investissement du Programme Prioritaire pour Catalyser les Investissements climatiques au Sahel (PPCI 2020-2025), confirmant le rôle de leadership joué par la Banque en faveur de la résilience des populations africaines

L'objectif du P2-P2RS est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Sahel. De manière spécifique, il vise à : i) accroître, sur une base durable et résiliente, la productivité et les productions agro-sylvo-pastorales ; ii) accroître les revenus tirés des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; et iii) renforcer les capacités adaptatives des populations par une meilleure maîtrise des risques climatiques et contribuer à l'atténuation du changement climatique. Pour atteindre ces objectifs, le projet s'articulera autour de quatre composantes : (i) Composante 1 : Renforcement de la résilience au changement climatique des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (ii) Composante 2 : Développement des chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (iii) Composante 3 : Appui aux institutions régionales (CILSS, APGMV, CCRS) pour le renforcement des capacités adaptatives au Sahel ; et (iv) Composante 4 : Coordination et gestion du projet.

La coordination du Programme est assurée au niveau régional par le Secrétariat Exécutif du CILSS à travers l'Unité Régionale de Coordination et de Gestion du Programme (URCP). L'URGP sera consacrée à : i) la coordination de l'exécution de la composante régionale du projet, en coordination avec les composantes nationales ; ii) l'appui à la mise en œuvre coordonnée des activités nationales à vocation régionale ; iii) le suivi-évaluation harmonisé à l'échelle du P2-P2RS multinational ; iv) la communication globale à l'échelle du P2-P2RS multinational.

C'est dans ce contexte que le CILSS prévoit de recruter un (e) Consultante (e), Expert (e) en passation des marchés (SPM) pour l'Unité régionale de gestion du projet (URGP).

2. OBJECTIFS DU POSTE

L'objectif de ce poste de Consultant, Expert en passation des marchés est d'assurer la préparation, la mise en œuvre et le suivi du Plan de passation des marchés (PPM) de la Composante régionale du P2-P2RS conformément aux règles et procédures de passation des marchés la Banque africaine de développement (BAD). L'Expert sera directement responsable des activités de passation des marchés de la composante régionale du P2-P2RS au niveau du CILSS.

3. DEPENDANCE HIERARCHIQUE

Le Consultant, Expert en passation de Marché est placé sous la supervision directe du Coordonnateur régional du projet P2-P2RS et sous l'autorité conjointe du coordonnateur PRA SAN et du chef de l'unité de coordination de la passation des marchés(U-CPM). En outre, il travaillera en étroite collaboration avec les autres entités du secrétariat exécutif du CILSS. Il est le répondant de la BAD au sein de l'Unité Régionale de Gestion du P2-P2RS pour toutes les questions relatives aux activités de passation des marchés de la Composante régionale du P2-P2RS.

4. RESPONSABILITES ET TACHES

Le Consultant, Expert en passation des marchés est en charge des activités d'acquisition de la Composante régionale du projet notamment la planification des acquisitions dans un Plan de passation des marchés (PPM), la conduite des processus d'acquisitions prévus dans le PPM, la gestion des contrats, la coordination et le suivi des activités de passation des marchés dans le respect des dispositions de l'Accord de Financement de la Composante régionale du projet.

De manière spécifique et non limitative, le Consultant, Expert en passation des marchés accomplira les principales tâches suivantes :

(i) Au titre de la planification des acquisitions

- Planifier à travers un Plan de passation des marchés (PPM) conforme au modèle-type en vigueur de la Banque africaine de développement (BAD), l'ensemble des acquisitions de la Composante régionale projet financées en partie ou en totalité sur les ressources de la Banque, conformément à l'Accord de Financement du projet, au rapport d'évaluation du projet, et au Plan de travail annuel budgétisé (PTAB) approuvé par la Banque ;
- Veiller à l'actualisation annuelle et autant que de besoin du Plan de passation des marchés (PPM) afin de refléter les besoins réels d'acquisition du projet et les impératifs de mise en œuvre des processus d'acquisitions.

(ii) Au titre de la conduite des processus d'acquisitions

- Veiller à la mise en œuvre du Plan de passation des marchés tel qu'approuvé par la BAD et conformément aux délais de passation des marchés prescrits ;
- Veiller à la conduite des processus d'acquisitions des biens, travaux et services de consultants de manière diligente, efficace et efficiente conformément aux méthodes et procédures d'acquisitions de la BAD ;

- Assurer, en étroite collaboration avec les structures bénéficiaires, la finalisation des spécifications techniques des biens et travaux à acquérir ainsi que des termes de référence pour la sélection des consultants ;
- Elaborer les dossiers d'appel d'offres, les dossiers de demandes de propositions, les dossiers de consultation de fournisseurs et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations requises avant leur lancement ;
- Elaborer les avis d'appel d'offres, les avis à manifestation d'intérêts suivant les modèles en vigueur et procéder à leur publication dans les supports requis après l'obtention des approbations requises ;
- Organiser et participer aux séances d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et d'attribution des marchés ;
- Elaborer les procès-verbaux d'ouverture des plis, les rapports d'évaluation des offres ainsi que les procès-verbaux d'attribution de marchés, et obtenir les approbations requises ;
- Elaborer les notifications d'intention d'attribution des contrats, les notifications de résultats et les avis d'attribution des marchés et veiller à leur transmission aux soumissionnaires et publication dans les supports requis ;
- Elaborer les projets de contrats, et veiller à ce que ces documents reçoivent les approbations requises, et soient signés par les parties contractantes ;
- Informer la Banque de toutes les plaintes reçues sur les processus de passation des marchés et veiller à leur traitement conformément aux règles et procédures applicables de la BAD.

(iii) Au titre de la gestion des contrats

- Elaborer une stratégie de gestion des contrats afin d'assurer efficacement le suivi de leur exécution conformément aux clauses contractuelles ;
- Proposer des outils de gestion et de suivi des contrats permettant d'apprécier le niveau de performance au niveau l'exécution des contrats ;
- Participer aux opérations de réception des biens livrés par les fournisseurs ;
- Veiller à l'évaluation des performances des fournisseurs, entrepreneurs et consultants à l'issue de l'exécution des marchés.

(iv) Au titre du rôle d'assistance, de conseils, de coordination et de renforcement des capacités en passation des marchés

- Conseiller utilement le Coordonnateur, les membres de l'Unité de gestion du projet, les partenaires d'exécution ainsi que les structures bénéficiaires du projet sur les règles et procédures de passation des marchés de la Banque applicables au projet ainsi que sur les problèmes liés à la passation des marchés du projet ;
- Conseiller efficacement les membres des commissions d'évaluation des offres et d'attribution des marchés sur les dispositions des dossiers de consultation ainsi que les règles et procédures de passation des marchés applicables en la matière ;
- Assurer la coordination et apporter l'assistance technique nécessaire pour la passation des marchés au profit de la Commission climat pour la Région du Sahel (CCRS) et de l'Agence Panafricaines pour la grande muraille verte (APGMV) dans le cadre des acquisitions du projet prévues pour ces structures bénéficiaires ;
- Apporter l'appui technique nécessaire au CILSS pour le pilotage du programme à l'échelle régionale y compris dans la sélection des cabinets pour l'audit des comptes du programme ainsi que la mise en œuvre des activités nationales à caractère régional ;
- Assurer le renforcement des capacités en passation de marchés des membres de l'URGP, des membres des commissions d'attribution des marchés, des partenaires d'exécution et structures bénéficiaires du projet sur les méthodes et procédures d'acquisitions de la BAD.

(v) Au titre de la tenue de l'archivage des documents de passation des marchés

- Mettre en place un système de classement et d'archivage physique et électronique des documents de passation des marchés conformément aux exigences de la BAD en la matière ;
- Veiller au classement chronologique et à l'archivage exhaustif de tous les documents de passation des marchés permettant de retracer toutes les étapes des processus de passation et d'exécution des contrats y compris la phase de paiement des contrats.

(vi) Au titre de la production des rapports d'activités sur la passation des marchés du projet, la participation aux missions de supervision et l'assistance aux missions d'audit des marchés

- Elaborer les rapports trimestriels d'activités sur la passation des marchés y compris la situation d'exécution du Plan de passation des marchés (marchés prévus, marchés signés, marchés en cours de passation, marchés non déclenchés, liste des marchés signés y compris montants et attributaires, difficultés rencontrées au niveau de la passation et/ou de l'exécution des marchés, recommandations, etc...);
- Mettre en place des mécanismes et outils de gestion et de suivi au niveau de la passation des marchés y compris l'élaboration de statistiques de gestion permettant d'apprécier le niveau de performance de la passation des marchés ;
- Participer aux missions de supervision de la passation des marchés du projet et mettre à la disposition du Bailleurs les informations nécessaires sollicités au niveau de la situation des acquisitions du projet ;
- Assister les différentes missions d'audit des marchés en mettant à disposition des auditeurs ou/et de la Banque les documents et informations sollicités aux fins de revue ;
- Travailler étroitement avec l'unité de gestion financière du CILSS afin de suivre les engagements et d'établir les prévisions de décaissement du projet.

5. PROFIL REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC+5 ;
- Une certification en passation des marchés publics serait un atout ;
- Justifier d'au moins huit (8) ans d'expérience professionnelle en passation des marchés publics dont un minimum de cinq (5) ans de pratique en qualité de Spécialiste en passation des marchés dans le cadre de projets de développement financés par les Banques multilatérales de développement (BMD), notamment la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale et la Banque islamique de développement ;
- Avoir une bonne maîtrise de la Politique, des méthodes et procédures de passation des marchés de la Banque africaine de développement ;
- Avoir bénéficié de formations sur les règles et procédures de passation des marchés des Banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement) ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de traitement de textes et les tableurs dans un environnement Windows (Word, Excel, Powerpoint) ;
- Bonnes capacités de compréhension et de résolution des problèmes liés à la passation des marchés publics ;
- Être organisé, proactif, méticuleux et rigoureux dans le travail ;
- Avoir la capacité de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Esprit d'équipe, de leadership, d'initiative et bonnes relations interpersonnelles ;
- Sens élevé de la responsabilité et de l'intégrité ;
- La maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est essentielle.

6. DUREE ET NATURE DU CONTRAT

Le présent poste est un poste de Consultant financé sur les ressources du P2-P2RS et n'est donc pas un poste de membre du personnel du CILSS régi par le Statut du personnel du CILSS. Le Consultant, Expert en passation des marchés sera recruté pour une durée de trente-six (36) mois à compter de la date de signature de son contrat. Cependant, la poursuite de son contrat d'une année à l'autre jusqu'à terme est subordonnée à l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances sur la base des critères de performance définis dans les termes de référence de son poste. A l'issue de chaque évaluation annuelle, le CILSS notifiera un courrier à l'Expert en passation des marchés pour l'informer de la continuité ou non de son contrat en fonction des résultats de l'évaluation. Les résultats de cette évaluation seront communiqués à la Banque pour information. Toute décision du CILSS de mettre fin au contrat du Spécialiste en passation des marchés avant son terme devra être préalablement approuvée par la Banque.

Le contrat pourrait être éventuellement prorogé pour une durée à convenir d'accord partie en fonction des nécessités de service et sous réserve des disponibilités budgétaires et de l'avis de non-objection du Bailleur ; mais dans tous les cas, cette durée ne saurait excéder la date de clôture du projet

7. LIEU DE TRAVAIL

Le Consultant, Expert en passation des marchés (SPM) sera basé au Secrétariat Exécutif du CILSS à Ouagadougou (Burkina Faso). Il pourrait éventuellement effectuer des déplacements en dehors de son lieu d'affectation notamment dans les pays bénéficiaires ou d'intervention du CILSS. La langue de travail est le Français.

8. CRITERES D'EVALUATION DES PERFORMANCES

Les performances du Consultant, Expert en passation de marchés seront évaluées annuellement par le CILSS sur la base des critères minimum ci-après pour lesquels des indicateurs associés/correspondants seront définis d'accord partie dans le contrat :

- Le taux annuel d'exécution du Plan de passation des marchés (PPM) ;
- Le nombre et le montant de contrats signés au cours de l'année considérée par rapport aux prévisions;
- Le respect des délais de passation indiqués dans le Plan de passation des marchés ;
- La maîtrise des règles et procédures de passation des marchés de la BAD y compris la qualité et conformité des documents de passation des marchés ;
- La qualité du classement et de l'archivage des dossiers de passation des marchés ;
- La qualité des rapports trimestriels d'activités sur la passation des marchés et le respect du délai de transmission des rapports sur l'année considérée.

Les résultats de cette évaluation seront communiqués à la Banque pour information.